

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 24 juin 2024

MARCHÉS PUBLICS - DIRECTION ÉTUDES ET PROJETS NEUFS - EXTENSION DU SITE NIORT TECH - APPROBATION DU LOT 6B - COUVERTURE MÉTALLIQUE / BARDAGE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Ségolène BARDET à Romain DUPEYROU, Patricia DOUEZ à Franck PORTZ, Noélie FERREIRA à Florent SIMMONET, Elsa FORTAGE à Sébastien MATHIEU, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Alain LIAIGRE à Olivier D'ARAUJO, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGÉ, Elmano MARTINS à Gérard LEFEVRE, Corinne RIVET BONNEAU à Florent JARRIAULT, Mélina TACHE à Lucien-Jean LAHOUSSE.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Christian BREMAUD, Dany MICHAUD.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 24 JUIN 2024

MARCHÉS PUBLICS - DIRECTION ÉTUDES ET PROJETS NEUFS - EXTENSION DU SITE NIORT TECH - APPROBATION DU LOT 6B - COUVERTURE MÉTALLIQUE / BARDAGE

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) souhaite poursuivre le projet d'aménagement de l'îlot urbain Niort Tech III après la reconversion du bâtiment principal sur la place de la Brèche (Niort Tech I) en 2019. Ce site doit constituer un lieu totem au service de l'écosystème numérique niortais. La CAN ambitionne d'en étendre les services et de renforcer les synergies entre l'accompagnement des start-ups, les formations au numérique et l'animation du tissu économique local (grands comptes Assurtech, industries...).

Par délibération en date du 29 juin 2021, le Conseil d'Agglomération a approuvé le programme, l'enveloppe financière de l'opération et autorisé le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre ainsi que la signature du marché en découlant.

Le Conseil d'Agglomération du 13 décembre 2021 a créé l'autorisation de programme et crédits de paiement « NIORT TECH III » pour un montant provisoire de 13 000 000 € HT.

Le 7 juillet 2022, l'équipe Victor Architectes de Niort a reçu notification du marché de Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du site de Niort Tech III à Niort.

Par délibération en date du 9 mai 2023, le Conseil d'Agglomération a approuvé l'Avant-Projet Définitif établi pour un coût prévisionnel de travaux fixé à 8 566 246,36 € HT – valeur janvier 2023 et a arrêté le montant de la rémunération définitive de l'équipe de maîtrise d'œuvre au montant de 970 750,00 € HT (missions de bases) soit un montant global de 1 120 977,81 € HT (y compris missions complémentaires).

Les études de conception sont réalisées, le permis de construire a été accepté, les travaux de désamiantage et de déconstruction sont terminés, les travaux de terrassements/fondations spéciales sont en cours.

Par délibération en date du 13 novembre 2023, le Conseil d'Agglomération a autorisé le lancement en consultation de l'ensemble des autres lots. Les notifications de ces derniers sont en cours.

Le lot n°6 (Couverture métallique et tuiles – bardage) n'a pas reçu d'offre lors de la consultation initiale. Par conséquent, il a été décidé de diviser ce lot en deux : le lot 6A (Couvertures tuiles) et le lot 6B (Couverture métallique– bardage). Le lot 6A n'a fait l'objet d'aucune offre.

Après déroulement de la procédure de consultation, le marché (lot 6B) a été attribué comme suit :

n° lot	Désignation des lots	Entreprise	Montant € HT
6B	Couverture métallique	LE LOREC GARANDEAU (85000 LA ROCHE SUR YON)	251 169,80

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le marché décrit ci-dessus et autorise sa signature ainsi que tout document y afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Claude BOISSON

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué